



Berne, 22. octobre 2009

Interdire les minarets pour promouvoir les droits des femmes... Vraiment ?

Prétendre que ce texte défend l'égalité entre femmes et hommes est une farce. Comment le parti d'extrême droite peut-il être crédible en cela alors qu'il s'oppose à toutes les mesures concrètes proposées par le PS pour défendre l'égalité? L'interdiction des minarets est une politique symboliste qui ne protège ni les droits humains, ni l'égalité, et encore moins notre constitution.

La campagne en faveur de l'initiative anti-minarets a commencé avec une mauvaise foi qui ne surprend plus de la part de la mouvance UDC. Non seulement chaque affiche représente deux fois plus de minarets que leur nombre réel en Suisse – démontrant ainsi le fossé qui sépare fantasmes et réalité –, mais la présence d'une femme voilée indique la menace qui pèse sur le pays : en plus de prêter nos valeurs démocratiques, la soi-disant « islamisation rampante » de notre société constituerait un danger intolérable pour les femmes suisses. L'initiative contribuerait à combattre les inégalités de genre propagées par l'islam radical et à préserver les droits des femmes.

Concrètement, est-ce que préconiser la suppression des Bureaux de l'égalité, refuser de manière systématique l'allocation de moyens financiers pour une répartition plus égalitaire du travail familial non rémunéré ou s'opposer aux mesures visant à améliorer l'égalité salariale sont des moyens pour faire avancer l'égalité en Suisse? Tels sont pourtant certains des combats les plus acharnés de l'UDC contre l'égalité...

Il ne s'agit pas là d'éluder les problématiques liées aux droits humains et aux droits des femmes – et notamment en ce qui concerne leur traitement au sein de certaines communautés de tradition musulmane en Suisse : au contraire, il convient de trouver des réponses à des questions comme le port du voile ou les cas de mariage forcés. Il s'agit également de dénoncer les excisions ou le port de la Burka – si cela devait devenir nécessaire en Suisse –, ces coutumes cruelles n'ayant rien à voir avec la religion musulmane selon un des grands imams d'Egypte, Mohammed Sayyed Tantanoui . Les lois suisses sont applicables à toutes les personnes qui vivent dans le pays et le relativisme culturel ne saurait être toléré à leur égard.

La politique de l'UDC est celle de l'exclusion et de la discrimination alors que la Suisse est depuis des décennies un pays d'immigration, pays dont le bien-être économique est assuré entre autres par les prestations des migrantes et

migrants et par le travail fourni gratuitement ou pour un salaire dérisoire par de nombreuses femmes.

L'UDC n'est ainsi absolument pas crédible lorsqu'elle affirme que son initiative interdisant les minarets protège les droits humains et promeut la liberté et les droits des femmes de Suisse.